

LES BREVES

n°65

A vous la parole !

La transition écologique ou l'être humain en transition ?

Foyer communal
Samedi 13 avril
A partir de 15h

Conseil municipal du 25 février 2019

CALENDRIER

30 mars

Chantier citoyen
Forêt des Myrtilles

Waggis Run
ASD

9 avril

Conseil Municipal

13 avril

Débat

4 mai

Tournée
dans la forêt communale
avec l'ONF

Monsieur le Maire rend hommage à Monsieur André Bohrer décédé à l'âge de 71 ans le jeudi 14 février dernier.

André BOHRER, Maire de Muespach-le-Haut a porté avec passion et détermination les dossiers de la Communauté des Communes Ill et Gersbach dont il a été le Président de 2008 à 2017, la commune de Durmenach et ses élus lui resteront toujours reconnaissants pour son indéfectible engagement à leurs côtés.

AFFAIRES FINANCIERES

- Le conseil municipal approuve le compte administratif ainsi que le compte de gestion de l'exercice 2018.

	COMPTE ADMINISTRATIF		
	Restes à réaliser	Montants	COMPTES
Section d'Investissement			
Déficit cumulé		-269 032,30 €	Cpte D 001
Restes à réaliser Dépenses	-184 594,00 €		
Restes à réaliser Recettes	323 194,00 €	138 600,00 €	
Déficit 2018		-130 432,30 €	
Report excédent de Fonctionnement		130 432,30 €	Cpte R 1068
		0,00 €	
Section de fonctionnement			
Excédent cumulé		209 584,64 €	
Report Déficit Investissement		-130 432,30 €	
Excédent 2018		79 152,34 €	Cpte R002

- **Tarifs 2019** : Le Conseil Municipal procède à la réévaluation des tarifs municipaux. Ceux-ci sont consultables en Mairie.
- **Subventions 2019 aux associations** : M. le Maire communique les subventions versées aux associations sur présentation d'un compte-rendu de leurs assemblées générales respectives, et propose de les reconduire en 2019.

AFFAIRES FORESTIERES

Vu le **programme d'actions pour l'année 2019 établi par l'Office National des Forêts** d'un montant de 11 810.00 € HT, le Conseil Municipal décide de réaliser les travaux de plantation/Régénération, les travaux sylvicoles hormis le toilettage après exploitation et les travaux de protection contre les dégâts de gibier du programme d'actions présenté par l'ONF pour l'année 2019, il décide de ne pas réaliser les travaux de maintenance - parcellaire ni les travaux d'infrastructure et vote les crédits correspondants aux travaux pour un montant de 3 790.00 € HT.

Vente du bois d'affouage et des fonds de coupe 2019 :

Le Conseil Municipal décide d'appliquer pour l'année 2019 les prix suivants :

Bois sur pied et Charbonnette (Moyenne)	15 € HT le stère
Bois d'affouage	44 € HT le stère
Résineux	gratuits mais avec obligation de les façonner.
Fonds de coupe	sur estimation.

Un **chantier citoyen** aura lieu le samedi 30 mars 2019 à partir de 9h dans la parcelle des myrtilles et afin de dégager à la main les rémanents de coupe. Les personnes souhaitant s'associer à ce chantier bénévole peuvent se signaler en mairie.

AFFAIRES D'URBANISME

Maison Joseph NIEFERGOLD : Monsieur le Maire souhaite qu'un grand nombre de conseillers municipaux soient présents pour débattre de l'opportunité d'acquérir cette propriété. Comme ce n'est pas le cas lors de cette séance, il ajourne ce point qui sera délibéré lors d'un prochain conseil.

Travaux Eglise : Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que les documents en vue de la sélection du maître d'œuvre des travaux à réaliser à l'Eglise seront prochainement mis en ligne.

Fibre Optique : Le Conseil Municipal autorise l'implantation d'un Sous Répartiteur Optique sur le terrain du Conseil Départemental cadastré Section 03 N° 324 situé au bas de la rue de Bâle que la commune envisage d'acquérir.

PLUi : Monsieur le Maire présente aux conseillers la dernière version du plan de zonage établi par la Communauté de Communes, celui-ci est consultable en mairie.

Investissements 2019 :

Les investissements pressentis pour 2019 seront étudiés lors de la prochaine commission des finances.

Piste cyclable : Une concertation est en cours avec la Commune de Roppentzwiller qui souhaite mettre en place des aménagements contraignants pour limiter la circulation sur la piste cyclable.

AFFAIRES GENERALES

Cadre de vie : Madame Sabine DREXLER informe le conseil des différents chantiers prévus par les bénévoles investis dans le fleurissement de la commune, le groupe est motivé pour présenter la candidature de la commune pour l'attribution de la 1^{ère} fleur au concours des villages fleuris.

Journée Citoyenne : Les réunions de préparation de la Journée Citoyenne qui aura lieu le 25 mai prochain se succéderont d'ici cette date. Plusieurs chantiers se profilent déjà.

Course « Waggis Run » : M. Frédéric Finck présente la demande de M. Adel MOKTARI qui propose, en partenariat avec l'A.S. DURMENACH d'organiser un évènement sportif et festif le 30 mars prochain. Une course de 3km baptisée la « Waggis Run » passera par la rue du Château, la forêt et la rue Saint-Georges puis se poursuivra par une soirée carnavalesque.

Dossier STOCAMINE : Le Conseil Municipal, approuve la motion de soutien pour le déstockage intégral des déchets ultimes de STOCAMINE à WITTELSHEIM.

AFFAIRES SCOLAIRES

Groupe scolaire intercommunal : Une réunion de travail entre les maires du SIAS a eu lieu le 01 février 2019. Un sondage portant sur le périscolaire a été réalisé par le SIAS et conclut à une forte demande d'accueil périscolaire de la part des parents des 144 élèves du RPI. La construction du groupe scolaire sans périscolaire n'étant pas envisageable, une demande de financement a été faite à la Communauté des Communes Sundgau.

DATE A RETENIR

Sortie Forêt : Monsieur Gérard VETTER informe le Conseil que Monsieur Brewal CAPRON, forestier, propose d'informer les durmenachois(es) sur le fonctionnement de l'ONF, les coupes et ventes de bois, le 04 mai 2019.



Depuis 5 ans à la fin du mois de mai, de nombreux habitants de Durmenach, du plus petit au plus grand, se retrouvent pour apporter leur contribution à l'amélioration du cadre de vie de notre village.

En 2019, cette journée de retrouvaille aura lieu le samedi 25 mai.

Elle sera l'occasion pour chaque habitant de prendre part à des réalisations concrètes mais aussi et surtout de renouer avec les pouvoirs décisionnels.

Cette Journée citoyenne sera ponctuée de moments de convivialité comme le café du matin sur la place de la mairie, le pique-nique de midi, l'apéritif et le repas du soir sous la halle.

Autant de moments de partage et de discussions, des moments riches en souvenirs mais aussi en projets et en perspectives d'avenir pour notre commune.

Actions de jardinage, de peinture, de menuiserie, de nettoyage et d'entretien.

Moments de partage de savoirs, de solidarité, d'actions intergénérationnelles.

Tous ces chantiers sont des prétextes pour se retrouver, mieux se connaître ou tout simplement, pour ceux qui le souhaitent, de faire leur part comme le dit si bien la belle légende du colibri.

Les personnes ne se sentant pas une âme de bricoleur peuvent participer à l'organisation des repas, celles qui ne peuvent se rendre disponibles ce jour là peuvent soutenir la démarche par la confection des desserts.

Chaque contribution, même la plus modeste, même la plus inattendue, sera la bienvenue, il suffit de s'annoncer.

La journée citoyenne est aussi un moment de fête pour les participants : joie de retrouver les autres habitants de la commune, ceux que l'on connaît depuis longtemps, ceux que l'on ne fait que croiser, ceux qui viennent d'arriver dans la commune...

Déposez votre coupon-réponse dans la boîte aux lettres de la Mairie, nous nous réjouissons par avance de vous retrouver le samedi 25 mai pour quelques heures ou pour la journée. ...

La légende du colibri

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt.

Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre.

Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu.

Après un moment le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit :

« Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! »

Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »

Légende amérindienne

INVITATION La transition écologique ou l'être humain en transition ?

Le 27 février dernier a eu lieu un débat dans le cadre du débat national au foyer communal de notre village.

Les participants se sont penchés sur les thèmes de la fiscalité et des dépenses publiques, de la démocratie, de la citoyenneté, de l'organisation de l'État et des services publics.

La thématique concernant la transition écologique a été reportée, non par manque d'intérêt, mais par manque de temps lors de ce dernier débat.



C'est pourquoi nous avons le plaisir de vous inviter à un après-midi dédié à l'écologie et aux challenges à relever par nous, par nos enfants et nos petits-enfants, dans le présent et dans le futur.

Que faire pour que nous puissions vivre sereinement, nous et nos générations futures ?

Voilà la question qui préoccupe probablement la plupart d'entre nous.

À quelles situations sommes-nous confrontés et de quelle façon les aborder ?

Le changement climatique est réel et présent, l'ignorer serait fatal et procurera avec certitude de l'inconfort.

Les scientifiques nous le répètent, nous serons forcément contraints de réduire notre consommation d'énergie et de changer nos modes de consommation.

Nos besoins primaires, une terre pour y vivre, de l'air à respirer, de l'eau à boire, de la nourriture à manger, un entourage sain, du travail pour assurer nos besoins et la paix pour survivre, sont dorénavant dépendant du climat.

Leur dégradation, on le sait, va provoquer des catastrophes et engendrer des flux migratoires de grandes ampleurs.

Nous ciblerons lors de cette réunion, non notre planète entière, mais juste notre commune.

Nous chercherons ensemble et sous la houlette de Yves Erhart, quelles améliorations et quelles transformations pourraient être engagées chez nous à Durmenach, pour apporter notre part à une écologie locale responsable.

Le débat et les réflexions auront lieu :

Quand : le samedi 13 avril à 15h

Où : Foyer communal de Durmenach

Au plaisir de vous rencontrer lors de cette réunion !